

Compte rendu de l'assemblée générale de l'ACCA de Braillans du vendredi 21 juin 2019

Nom	Prénom	Présent	Absent
ARROYO	Antonio	X	
BOUVIER	Christophe	x	
CACHOT	Robert		
COL	Pierre		
CORNU	Pascal	X	
DELHAUTOIS	Daniel		
DULA	Olivier	X	
FRANZIN	Alain		
FRANZIN	Marius		
GRANDPERRIN	Roland	x	
IMARESCHAL	Jacques		

Nom	Prénom	Présent	Absent
MOREL	Bernard	x	
MOUGNARD	Yves	x	
NONNOTTE	Claude	x	
NONNOTTE	Thierry	x	
PELLIGRINI	Thierry	x	
PETIT	Marc	x	
FRANZIN	Jean Pierre	x	
BOURDIN	Robert	x	
GROSJEAN	Roland		
GROSJEAN	Lucien		

Membre de droit en gras, membre du C.A. non chasseur en italique, nouveaux membres surlignés en jaune, membre non chasseur en vert *italique*

<p>Etaient à l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan de la saison 2018/2019. - Règlement des invitations - Préparation de la saison future - Questions diverses 	<p>Aucune Procuration présentée avant le début de la séance.</p>
--	--

La séance a été ouverte à 17h45

Bilan (2018/2019) et prévisions (2019/2020) du plan de chasse :

		Saison 2018/2019		Saison 2019/2020		
		Attribués	Réalisés	Reste pour saison prochaine	Demandés	Attribués
Sanglier	SUD A36		3SAA	4SAJ (5168,1435,169,170)	3 points (SAA)	
	NORD A36		1SAA 1SAJ	1SAJ (1231)	1SAA	
Chevreuil	SUD A36	2	2		3	2
	NORD A36	1	1		3	1

Bilan financier de la saison 2018/2019 :

Après présentation des opérations de recettes et dépenses, le compte de l'ACCA révèle pour la saison 2018/2019 un résultat positif de 193,35€

Le solde bancaire présentera un crédit de 3 229,43 € lorsque les invitations seront tous endossés et les diverses dépenses réglées. Ces comptes sont acceptés à l'unanimité.

Il est à noter que le membre admis Roland GRANDPERRIN a cotisé pour son action, comme depuis plusieurs années, la somme de 80€ (tarif membre de droit) au lieu de 160€ (tarif membre admis) car il entretient les chemins avec son gyrobroyeur.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Assurance Chasse :

MMA propose pour la saison prochaine une cotisation de 306€, GAN de Valdahon propose 205€.

Le changement d'assurance est accepté à l'unanimité

Bilan des chasseurs pour la saison future :

L'ACCA comptait 17 chasseurs, dont 4 membres de droit, la saison prochaine, Robert CACHOT, Pierre COL, Daniel DELHAUTOIS, Jacques MARESCHAL sont incertains.

Les demandes d'admission des nouveaux membres : Robert BOURDIN, Roland GROSJEAN et Lucien GROSJEAN sont acceptés, ce qui devrait faire 16 chasseurs la saison prochaine

Remboursement bracelets de sanglier

Il a été convenu à la dernière AG la société prenait en charge les bracelets de sanglier

Budget pour la saison 2019/2020 :

-Au vue des résultats, on lâchera du petit gibier dans les proportions identiques à l'année passée : 25 faisans et aucune perdrix

-Achat de 2 pièges à garennes pour un montant de 64€

Montant de la cotisation et des invitations pour la saison 2019/2020 :

Au vue des résultats financiers de l'année écoulée, du nombre de membres souhaitant chasser et des remarques précédentes, le montant des actions reste inchangé par rapport à la saison 2018/2019 :

- 100€ pour les membres de droit
- 160€ pour les membres admis

Avec 10€ de supplément pour l'entretien des chemins et tranchées pour les membres admis qui ne font pas ces travaux.

L'ensemble des membres présents est d'accord que Roland GRANDPERRIN cotise la moitié du montant de la cotisation pour la saison future soit 80€

Invitations pour la saison 2019/2020 :

Les invitants pourront faire un don de 7€ (montant inchangé) pour une invitation

Rappel : Extrait de l'article 3 du règlement intérieur approuvé lors de l'AG du 30 juin 2002

«...Les invitations pourront être délivrées à partir du 4^e dimanche succédant l'ouverture générale.

Les personnes habilitées à délivrer les actions sont les membres du bureau.

Les invitations devront être retirées la veille de la journée de chasse prévue.

Chaque adhérent de l'ACCA disposera pour la campagne de chasse d'un nombre d'invitations limité à 5. »

JEUNE CHASSEUR

Emrick NONNOTTE pratiquera la chasse accompagnée à l'ouverture, ses parrains sont Marc PETIT, Claude NONNOTTE, Thierry PELLEGRINI

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU EN CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Ses membres sont renouvelables par tiers tous les deux ans, Cette année aucun départ du conseil d'administration, et le renouvellement du tiers du conseil a eu lieu l'année dernière, donc le prochain renouvellement aura lieu l'année prochaine



Composition du conseil d'administration :

Claude NONNOTTE : président (réélu en 2014)	Thierry NONNOTTE : trésorier (élu en 2015)
Bernard MOREL : vice-président (élu en 2018)	Marc PETIT : secrétaire (élu en 2018)
Olivier DULA : membre du C.A.1 (élu en 2016)	Christophe BOUVIER: membre du C.A.2 (élu en 2018)

Questions diverses :

La séance a été levée à 18h45

SIGNATURES :




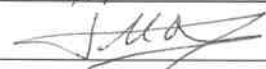



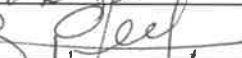
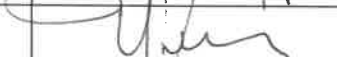
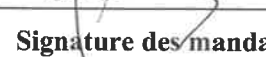
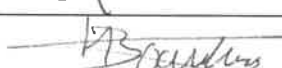
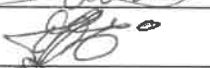

Claude NONNOTTE : président 	Marc PETIT : secrétaire 
--	---

Feuille de présence à l'A.G., à faire émarger par chaque participant à leur arrivée

ASSEMBLEE GENERALE DU : vendredi 21 juin 2019 (date complète)

de l'ACCA de : BRAILLANS

à : 17h30 en Mairie de Brailans (heure et lieu)

Nom et prénoms des membres présents	Nombre de voix	Signature des membres
NONNOTTE Thierry	1	
Bouvier Christophe	1	
ARROYO Antonio	1	
PÉTIT Marc	1	
GRAND PERRIN Roland	1	
DULA O.	1	
Gornii Sasca P	1	
Wampelt Claude	1	
MOREL Bernard	1	
FOUCAUD Yves	1	
Nom et prénoms des mandataires	Nombre de voix	Signature des mandataires
BOURDIN Robert	1	
FRANCOIS Jean Pierre	1	
PELLEGRINI THIERRY	1	
Totaux voix :		

Certifie exacte et véritable la présente feuille de présence arrêtée à 13 membres présents et à 0 membres représentés, possédant ensemble 13 voix.

Le Président :



Le Secrétaire :



(indiquer les noms et prénom des signataires, signer et apposer le tampon de l'ACCA)